



2^{DA} SESSIONE URDINARIA DI U 2026
RIUNIONE DI I 1^{mu} È 2 D'OTTOBRE DI U 2026
2^{ÈME} SESSION ORDINAIRE DE 2026
RÉUNION DES 1^{er} ET 2 OCTOBRE 2026

N° 2026/O2/056

**Question orale déposée par Mme Serena BATTESTINI
au nom du groupe « Core in Fronte »**

**OBJET : QUEL PLAN POUR LUTTER CONTRE LA CANICULE DANS LES
ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ?**

Monsieur le Président du Conseil exécutif,

Madame la Conseillère exécutive,

Nul ne peut nier que le changement climatique est bien installé et que les épisodes caniculaires sont de plus fréquents.

Si toute la population en souffre, il est évident que la situation est particulièrement difficile dans les établissements scolaires.

Il devient très difficile pour les élèves, les enseignants et l'ensemble de la communauté éducative de travailler de manière efficace dans des établissements dont l'architecture et l'agencement sont souvent inadaptés à notre climat et aux horaires imposés.

Comment se concentrer quand les températures dépassent allègrement les 30° dans des salles exposées plein sud avec des fenêtres oscillo battantes et des stores bien souvent absents.

Nous savons que certains établissements ont été dotés ou vont bientôt l'être en rideaux, stores, voire climatiseurs. Cependant il s'agit de mesures au coup par coup et mettant en concurrence les établissements.

Une réflexion à long terme aussi bien sur les établissements existants que sur ceux en prévision nous semble indispensable. Il ne s'agit pas de confort mais d'un véritable problème de santé publique.

Madame la Conseillère exécutive, vous avez récemment pris la parole pour affirmer, avec pragmatisme, qu'il n'y avait à ce jour "aucun dogme contre la climatisation" de la part de la Collectivité de Corse. Dont acte.

Nous sommes toutefois tous conscients des limites matérielles et financières de la collectivité et des établissements : équiper tous nos collèges et lycées représente un coût d'investissement majeur, sans parler du risque sur les réseaux électriques, et du coût de fonctionnement énergétique que cela implique.

C'est pourquoi nous devons être pragmatiques. Un modèle vertueux pourrait se développer : le couplage de la climatisation avec l'installation de panneaux solaires sur les toitures des bâtiments publics.

En équipant les vastes toitures de nos établissements scolaires en photovoltaïque, nous pourrions alimenter directement ces systèmes de climatisation en autoconsommation, sans peser sur le réseau électrique.

De plus, la production d'énergie solaire avec la revente des surplus lors de la fermeture des établissements générerait des revenus ou des économies substantielles. Cela permettrait, à terme, de financer les investissements et les coûts de fonctionnement. Avec la révision du schéma de raccordement, les capacités des postes sources vont être augmentées et seront en capacité d'accueillir du flux supplémentaire.

L'autoconsommation collective comme prônée dans de nombreuses communes lors de la propagande pour les municipales pourrait être envisagée.

Dès lors, Madame la Conseillère exécutive, mes questions sont les suivantes :

- Pouvons-nous mettre en place un plan canicule afin d'anticiper l'avenir ?
- Le Conseil exécutif est-il favorable au lancement d'un audit énergétique sur les établissements scolaires ?
- De la mise en place d'un plan pour améliorer les structures ? et d'une étude sur le potentiel solaire des toitures de nos collèges et lycées, ciblé spécifiquement sur un couplage avec les équipements de climatisation ?
- Pourrions-nous envisager, en lien avec l'Agence d'Aménagement durable, d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse (AUE), une expérimentation rapide de ce modèle "solaire-climatisation" sur deux ou trois établissements ?

Vi ringraziemu